L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 22 Avril 1828.

CONSEIL DE VILLE.

Séance du 19 Avril 1828.

Les membres présens sont MM. Gordon, White, Preston, Laverty, Fleytas, Rodriguez, Lemonier et Canonge.

M. Gordon présente au conseil un writ lancé par Joshua Lewis, juge du 1er. district judiciaire, contre le maire et le conseil de ville, et par lequel il leur est prescrit, au nom de l'Etat, d'admettre Sam. Harper comme Alderman du 8e. district, et de déduire avant Lundi les motifs pour lesquels ils refusent de le recevoir, faute de quoi un mandat spécial serait lancé contre eux par ledit juge Lewis.

M. Rodriguez demande que cet ordre soit déposé sur le bureau, attendu qu'il aurait dû être présenté, non par un Alderman, mais par le shériff de la cour de district.

M. Rodriguez demande en outre qu'on procède à l'instant à l'examen renvoyé des titres de M. B. Fleytas afin de compléter le conseil.

Sur motion de M. Lemonier, M. Fleytas communique au conseil les pièces justificatives de son élection. M. Fleytas est reconnu membre du conseil, à l'unanimité.

M. Gordon pense que le writ du juge Lewis devait être adressé, non pas au conseil, mais au maire; et M. Canonge demande qu'il soit sursis à toute discussion à ce sujet jusqu'à ce que le maire ait prévenu officiellement le conseil qu'il a reçu l'ordre en question.—Adopté.

Le greffier donne lecture de la lettre du maire. Ce document nous paraît d'une telle importance, tant par le renouvellement du corps municipal, que par l'intérêt pour ainsi dire américain que lui donne la situation de cette capitale, que nous croyons devoir l'offrir textuellement à nos lecteurs, le plutôt qu'il nous sera possible. M. Roffignac déploie dans cette communication, les vues d'un homme d'Etat, et une sorte d'anxiété paternelle pour les destinées d'une ville à laquelle son existence est pour ainsi dire identifiée. L'avenir montrera combien ses idées administratives ont été justes, et plus d'une génération recueillera avec reconnaissance les fruits de ses lumières, de son patriotisme et de son activité.

(La suite à demain.)

☞ C'est par erreur que nous avons annoncé le N°. 14, au nombre des numéros sortis dans le tirage de la *Loterie de la Louisiane*; au lieu de 4.—Les quatre numéros sont 7, 25, 1, 4.

Un bill ayant passé au sénat des Etats Unis, pour l'appropriation de $50,000 pour l'érection de fortifications à Barataria, a été rejeté dans la Chambre des Représentans le 17 de Mars.

Le fleuve a baissé d'environ 6 pouces depuis dix jours qu'il était à sa plus haute élévation. A moins qu'il ne baisse considérablement avant l'arrivée des eaux du Missouri, nous devons nous attendre à le voir conserver sa présente élévation jusqu'au commencement de Juin.

Gaz. de Baton-Rouge.

Nous avons vu une lettre de l'honorable Josiah S. Johnston, adressée à un Monsieur de la paroisse de Lafourche Intérieure, qui porte que James P. Turner, de Ste-Hélène, a été nommé arpenteur général du district Sud-Ouest, composé des Etats de la Louisiane, du Mississippi et d'une partie de l'Alabama, en remplacement de M. Davis. Gaz. des Opelousas.

Un journal de Louisville du 23 Mars dit.—Que la rivière est si basse que les bateaux-à-vapeur passent rarement les chûtes et naviguent seulement au dessus.

Le Créole.

CONGRES.—Un bill introduit par M. Gurley, a passé à la Chambre des Représentans. Ce bill a pour but de donner aux différentes paroisses de St. Landry, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et d'Iberville chacune dix mille acres de terre à prendre dans le District des Etats-Unis situé au Sud de la Rivière Rouge dont le produit sera employé à l'amélioration de la navigation des rivières Teche et Vermillon et du bayou Plaquemine.

La chambre a refusé son concours à l'amendement proposé par le Sénat au bill d'appropriation qui alloue $30,000 pour la réunion des matériaux nécessaires à l'érection d'un fort à Barataria. Les délégués de la Louisiane se sont tous prononcés en faveur de l'appropriation. Dans le cours des débats M. Brent a observé que les fortifications qui existent à présent à la N. Orléans n'en défendent l'entrée que du côté de la rive gauche du Mississippi tandis que par la rive droite elle se trouve tout à fait à découvert. Les Anglais à la guerre dernière, poursuit-il firent d'abord une tentative auprès de Laffitte et ses gens à Barataria et certes si on eut pu le gagner, une attaque faite sur ce point aurait mis la ville dans la nécessité de se rendre. Il fait remarquer la position de l'île par rapport à la Nouvelle-Orléans. Si les intentions du gouvernement sont de défendre l'entrée de la Nouvelle-Orléans et de tout le pays de l'Ouest, cette appropriation doit se faire.

M. Gurley membre du comité des routes et des canaux a rapporté un bill afin d'aider l'Etat de la Louisiane à faire un chemin de Franklinton à St. Francisville et de Covington aux Opelousas dans ledit Etat lequel bill a été lu deux fois et renvoyé.

Commercial.

LIVERPOOL, 2 Mars.

Ventes de coton du 28 Février au 1er. Mars—12,970 balles de toutes sortes.

Sea Islands,	490 balles		11d à 16½.
Do. tâchés	150	do.	6½ à 9½.
Uplands	5610	do.	5 à 6 5 8.
Do.	30	do.	6¾
Orléans	1900	do.	6½ à 7 5-8.
Do.	10	do.	8½.
Alabama	1170	do.	5 1-8 à 6½.

Importations pendant le même tems 9,000 bls.

1*er. Mars.*—Nous avons eu une demande assez soutenue dans les cotons, depuis nos derniers avis, et notre marché reste sans variations quant aux prix des qualités d'Amérique. Les bonnes qualités d'Upland et d'Alabama se maintiennent et sont moins offertes, mais les qualités très-ordinaires ne sont pas en demande, et les prix ont de la peine à se maintenir.

(Courrier.)

FEUILLETON.

M. Van-Osten a été acquitté hier matin par le jury, et a été en conséquence mis en liberté.

L'AMANTE OCTOGENAIRE.

Anecdote Hongroise.

Dans un des cantons de la Hongrie on voulait ouvrir une communication entre deux mines; tout à coup on découvrit le cadavre bien conservé d'un mineur, qui paraissait avoir vingt ans, et dont la poitrine indiquait qu'il avait péri victime d'un de ces accidens trop fréquens dans les exploitations souterraines. Son corps n'avait rien perdu de sa souplesse ni de sa flexibilité. On attribua son état de parfaite conservation à l'action de l'eau vitriolique de la mine.

Quand on exposa ce cadavre à l'air, le corps devint roide; mais les traits et l'aspect de la physionomie ne changèrent pas. Il ne fut point reconnu des assistans; ceux qui conservaient un souvenir confus de l'accident qui l'avit englouti dans les entrailles de la terre, en reportaient l'époque à plus d'un demi-siècle.

On ne fit point d'autres recherches, et l'on se disposait à enterrer le corps selon les formes ordinaires, lorsqu'une vieille femme décrépite, qui, à l'aide de béquilles, avait quitté le lit où ses infirmités la retenaient depuis bien des années, s'avança vers le lieu de la cérémonie. Malgré l'épaisseur de ses rides, sa figure exprimait si fortement les mouvemens de joie, de douleur et d'inquiétude dont elle était agitée, qu'elle avait l'air d'une personne inspirée, et dont la satisfaction a quelque chose de surnaturel.

Cette femme arrête fixement ses regards sur ce corps inanimé, écarte les longs cheveux qui couvraient une partie du front, verse d'abondantes larmes, pousse des cris perçans, et déclare enfin qu'elle reconnaît le corps d'un jeune homme dont l'attachement pour elle avait été égal au sien, et qui devait l'épouser. Il y a soixante ans. Quand cette pauvre femme revenait de ses évanouissemens; quand les larmes cessaient de couler un instant, elle remerciait le ciel de lui avoir permis de revoir l'objet de ses premières amours, et s'écriait: "Maintenant, je mourrai contente."

Des émotions si violentes avaient épuisé le peu de force qui lui restait. Les paysans voulurent en vain la transporter chez elle; son âme, qui n'avait plus rien à désirer, avait brisé les liens qui l'attachaient à la terre; et ce couple intéressant, que le malheur avait si cruellement séparé, repose aujourd'hui dans le même tombeau. Si cette aventure se fût passée au treizième siècle, et non en l'an 1826, il y aurait eu là le sujet d'un beau drame pour les romantiques.

LA JEUNE FILLE DE LEONDARI.

Un Anglais, qui a parcouru quelques parties du Péloponèse, nous a raconté qu'étant égaré près de Léondari, il rencontra, dans un vallon, une jeune fille grecque âgée à peu près de douze ans; elle prit la fuite aussitôt qu'elle aperçut des hommes mais la voix de son conducteur, qui était du pays, la détermina à s'arrêter. Cette fille était habillée de lambeaux, et elle pleurait sur le tombeau de sa mère, morte depuis quelques semaines; elle y avait placé une croix de bois, grossièrement travaillée, et liée par des cordages faits d'écorce de chêne. Le conducteur lui ayant demandé pourquoi elle se trouvait ainsi isolée, elle répondit que vingt-sept personnes s'étaient réfugiées sur cette montagne, et y vivaient ensemble dans une grotte à quelques pas de là, se nourrissant d'herbages et de quelques morceaux de pain sec que leurs parens, qui suivent Nicétas, leur apportaient de temps en temps. Le voyageur ému, lui proposa de le suivre, et lui promit qu'il ferait son possible pour qu'elle trouvât en lui un père pour tout le reste de sa vie; mais, les yeux baissés vers la terre, elle lui répondit en ces mots:

"Ma mère, en expirant m'a conjurée de ne pas quitter mon pays natal, et de garder ma religion paternelle; je lui ai promis d'observer ses conseils; et, en me bénissant, elle mourut entre mes bras; je ne puis donc quitter ma patrie. Si la fortune me forçait d'en agir autrement, je suis décidée à me précipiter du haut de ce rocher (en montrant avec le doigt un précipice escarpé), pour ne pas tomber entre les mains de nos tyrans féroces.

L'étranger, ravi d'un tel courage de la part d'une fille affaiblie par la famine, lui donna tout sa provision, et la plus grande partie de son argent, en louant sa résolution; elle le remercia de sa générosité, lui montra l'endroit par où il pouvait reprendre son chemin, et disparut dans une forêt épaisse.

DESESPOIR D'AMOUR.

M. Jules de-- , officier autrichien, était depuis quelque temps, à Paris, éperdument amoureux, et pourtant amant heureux d'une jeune dame. Point d'amour sans nuages: dans un moment de jalousie, l'amant déclare à sa maîtresse qu'il la quitte pour toujours. Un soir se passe sans qu'il retourne chez elle n'a cependant pas cessé d'adorer. Le lendemain il reçoit une lettre; il reconnaît l'écriture. Je sais tout ce qu'elle peut me dire, s'écrie-t-il, je ne lirai point cette lettre. En disant ces mots, il place le billet sur sa table, et se promène d'un air agité. Tout en marchant il jetait toujours les yeux sur ce billet fatal. Après un moment d'hésitation. Lisons pour la dernière fois ce que sa main a tracé, s'écrit-t-il. Il rompt le cachet, et lit: *D'ici à peu d'heures j'aurai cessé d'exister.*" A Propos de femme, dit Jules, et cependant, sans y faire attention il descendait précipitamment de chez lui, et se dirigeait, sans le vouloir, vers la maison de sa maîtresse. Arrivé à la porte: Moutons, mais que ce soit pour la voir une dernière fois. Où est votre maîtresse demande-t-il à la femme de chambre?—Elle est sortie, Monsieur.—Je vais l'attendre, dit Jules, en entrant dans le salon.

La clef est au secrétaire; Jules l'ouvre avec inquiétude. Une lettre frappe ses regards: *A Louise, ma femme de chambre.* Le cachet est bientôt brisé: *Pour vous récompenser de vos soins, ma chère Louise, je vous laisse ma garderobe, et cinq mille francs que vous remettra mon notaire.* Dieu s'écrie Jules, elle est peut-être morte! De quel côté a-t-elle tourné ses pas? Louise, a à peine le temps de lui répondre; et semblable à un homme dont la raison est perdue, il sort de la maison, arrive au Pont-Royal. Une foule considérable était assemblée; on prodiguait à une femme d'une beauté remarquable, que l'on venait de retirer de la rivière, des secours jusqu'alors inutiles. Cette femme, c'était celle que Jules allait chercher.

Qu'on juge de l'état horrible du malheureux amant; il fait transporter dans une maison voisine celle dont il a causé le malheur, et un célèbre médecin prussien, connu de tout Paris, est appelé pour apporter les secours de son art. La malheureuse femme avait recouvré ses sens. Pour ne pas lui causer une émotion qui aurait pu lui être funeste, on avait éloigné Jules de sa vue. Le docteur R..., après s'être entretenu un instant avec ce dernier, entre dans la chambre de la malade. Revenue au jour, elle repoussait tous les soins, et demandait de nouveau la mort. Je viens de la part de Jules, lui dit l'adroit médecin. A ce nom, un ruisseau de l'armes s'échappe des yeux de l'infortunée, et ces larmes calment peu à peu l'irritation qu'elle éprouvait. Elle consent alors à accepter les secours et à vivre. Elle fut hors de danger, et Jules revint à ses pieds, ivre de bonheur et d'amour.

L'AVOCAT DE COLMAR.

Un avocat de Colmar a légué 100,000fr à l'hôpital des fous de cette ville. Je les ai gagnés, a-t-il dit dans son testament, avec ceux qui passent leur vie à plaider, ce n'est donc qu'une restitution.

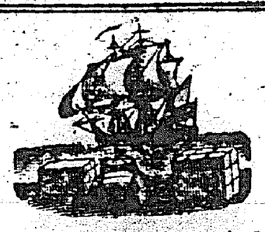

Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Illinois, Waterman, New-York, Foster et Hutton.
Navire Bolivar, Welsh, Havre, L Millaudon.
Brick Catherine, Pascal, Baltimore, Godschalk et Riemers.
Brick Peruvian, Churchell, New-York, C Holmes.
Brick Olive, Albec, Havane, J Clark.
Brick George, Patten, New-York, R G Defeyster.
Goel. Hope, Clarks, Brassos, de St. Yago, M White.
Goel. Elizabeth, Junelot, Mobile, J P Payson.

Arrivés.

Le bateau de remorque Hercules, Holland, de la passe S. O. est arrivé hier à minuit; il a mis en mer le navire James Grant, Grisdale, pour Liverpool, et le brick Feliciana, Graves, pour Philadelphie, et remorqué au port, de ladite passe, la goelette Oscar, Byrne, de Rio-Grande. L'Hercules repartira demain après midi avec le navire Sophie, Doorman, pour Hambourg. L'Hercules et le Porpoise sont partis du port et de la passe S. O. ensemble, et tachaient d'atteindre la goelette Oscar, qui attendait un remorqueur; l'Hercules a gagné sur le Porpoise trois quarts de mille, sur une distance d'environ 19 milles.

Bateau à vapeur Florida, Laurent, de Bayou Sarah, avec 16 balles coton à Peyroux, Rivardi et co; 2 à Wilkins et Linton; 54 à A Dunbar; 4 à Dicks, Booker et co; 2 à A Fisk et co; 4 à J K Ferguson et co; 10 à P Dubertrand; 43 à Maurin et O'Duhigg; 19 à Plouché et Courcelle; 82 boucauds sucre à Lalande; 4 bds tabac à J Mc. Clure; 3 esclaves à J P Moore.—4 passagers.

Le remorqueur Favorite, du Détour des Anglais, avec le navire John Haile, et le brick Orytha à la remorque.

Navire John Haile, Thompson, de la Savane, sur lest.

Brick Orytha, Tanner, de la Havane—rap.

Le remorqueur Atlas, de la côte, avec le sloop Elizabeth, et le brick Montpilleur, à la remorque.

11 chalans avec 3241 balles coton à A W Parker et co. John G Bank, J Armor, B Story, J Hagan et co. J Fowler, jr. Dicks, Booker et co. Whitall, Jaudon et co. W M Beal, F Loane, Lockart et Arrott, et à ordre.

1 chalan de la Virginie, avec 300 barils farine aux propriétaires à bord.

2 chalans du Kentucky, avec 135 boucauts tabac à Foster et Hutton.

Entrés.

Navire Superior, Snow, New-York, sur lest.

Goelette Oscar, capit. Byrne, de Rio-Grande, à M F Cougot, avec des peaux de bœuf et 12,000 piastres en espèce—31 passagers.

Navire Adeline, Reed, en 43 jours de Liverpool à la Balize avec des ardoises et des mds à Dennistoun et co. Phelps et Babcock, B Booth et co. W Alderson, Rogers, Slocomb et co. et à ordre.

Brick Massachusetts, Hobart, Boston—rap.

Brick Charles Miller, Tenny, New-York, à Cockayne et Watts, avec un chargement assorti à C D Jordan, au capitaine et à d'autres.

Navire Henry Tuke, Bliss, Liverpool, avec 90 tonneaux et 748 sacs sel.

Navire Minerva, Wallace, du Havre, à Tayleur Grimshaw et Sloane.

Arrivés et mouillés près du port:

Navire John and Elizabeth, Barstow, N. York; à G E Russell et Barstow, sur lest.
Brick Pulaskie, de New-York.
Brick Moalle, de Portland.
Navire Charles Adams, Henderson, de N York.
Navire Xenophon, Aikin, de N York—lest.
Brick Kremlin, Wood, de Boston.
Brick Arcturus, Jellerson, de Mobile, sur lest.
Goël. Mary Ann, Sharp de Charleston, avec 37 esclaves.
Goël. Criterion, Chase, de la Savane.

En Rivière.

Brick Orythia, Tanner, de la Havane, avec des fruits au capitaine.

Brick Mexican, Boylan, Marseille, à R D Shepherd et co. avec 433 barr. 400 cs 12 paniers vin 300,000 bouchons 40 cs cornichons 200 paniers huile d'olive 2 bls crême de tartre et autres articles au consignataire.

AVIS.—MME. BELLANGER, étant dans l'intention d'aller en France, désirerait vendre sa propriété située rue Marigny N°. 148; elle consiste dans une maison composée de six petites pièces, non compris une cuisine séparée avec chambre de domestique, deux cours, cases à nègres, écurie et hangar, un grand jardin garni de beaucoup d'arbres fruitiers et en bon rapport, le tout de la contenance de deux terrains et demi. Cette propriété lui revient à plus de 2,000 piastres mais elle fera un sacrifice. Elle désire un tiers comptant le surplus dans un an.

Si mieux on aime elle vendra également en rente viagère payable tous les six mois et d'avance.

Pour plus ample renseignement, s'adresser à ladite dame, ou à M. Ant. Abat ou à MM. Ch. Jourdan & co. libraires.

22 avril.

Parfumerie fine, très-fraîche,

De Paris; et Faux Cheveux en tout genre et toute nuance.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, Parfumerie et faux Cheveux en assortiment, à ce qui leur manquait depuis plusieurs jours

Crême de Concombre pour le teint, très-fraîche, Crême de rose et de Perse, Eau de Cologne supérieure, et de Lavande, idem de rose, en étuit, Extrait de Portugal, Extrait de rose en flacons Turcs; Savon à la rose et comestique d'amande amère, Opiat, Poudre Ceylan et Corail fin, Brosses à dents et à tête, différents gouts.

Peignes en écaille, à retapper, à chignons, à rouleau, à papillote, do. en corne de buffle noir, d'ébène, Gants de castor pour homme, Poudre surfine à odeur &c.

Assortiment de Tours en cheveux pour l'été, au dernier gout, Perruques d'hommes et de femmes &c.

Nota. On fera un prix très-raisonnable our tout ces articles en gros. Ils continuent de confectionner toute espèce de postiche suivant le goût.

GAULHIAC & VALENTIN,
7 avril Coiffeurs rue de Chartres No. 218

College Louisianais.

LES développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant:

1°.—La salubrité du lieu considéré par des juges compétens comme placé hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permit de séparer les jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il les soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne saisissant pas cette occasion de leur offrir ses remercimens.

M. Guillot, professeur de mathématiques au Collége Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Allou d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Roffignac, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire observer à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il lui sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.

FOIN—150 balles Foin, à vendre par
A. BIJOTAT,
1er sept rue Toulouse No. 188

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 24—Au bénéfice de Mr. et Mde. Bolzé—La première représentation de FIORELLA, opéra nouveau en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber. Suivi d'une représentation du CHARLATANISME, vaudeville en un acte de Scribe.

☞ Le goût qui distingue les amateurs du spectacle a seul dirigé Mr. Bolzé dans le choix qu'il a fait des ouvrages qui composent cette représentation.

Fiorella, ce charmant opéra de Mr. Scribe, est un de ces ouvrages qui portent le cachet des grands maîtres et dont le succès serait assuré, même sans le secours de la musique. Celle que Mr. Auber y a adaptée est brillante de fraîcheur et d'un entraînement irresistible. Situations intéressantes dans la composition du drame, scènes neuves et parfaitement amenées, musique charmante qui fourmille de ces airs faciles et chantants que chacun retient en les entendant; voilà les titres qui ont assuré le succès de Fiorella dans toute la France, et qui doivent nécessairement lui procurer le même avantage sur notre théâtre.

En attendant—La 1ère. repré. de *Mr. De Pourceaugnac*, opéra nouveau en 3 actes musique du célèbre Rossini.

THEATRE DE

MARIONNETTES,

A l'instar des Fantoccinis de M. Séraphin à Paris.

Rue St. Philippe entre Bourbon et Dauphine.

Spectacle demandé, une représentation de

Arlequin protégé par l'Amour,

Comédie féerie mêlée de chants; Mme. Alexis chantera les couplets de la Petite Lampe Merveilleuse: "Il va venir," musique de Mr. Chéret.

Le spectacle commencera par

CHARLOTTE CORDAY,
Ou la Mort de Marat,

Drame historique en deux actes. On n'a rien négligé pour rendre l'illusion complète; toutes les circonstances de ce fait historique y sont exposées, telles que l'assassinat de Marat dans son bain, le tribunal révolutionnaire où Charlotte est jugée et condamnée, etc. etc.

Le spectacle sera terminé par les danses et jeux pantagoniens, dans lesquels paraîtront plusieurs nouvelles marionnettes.

On n'a rien négligé pour rendre cette représentation digne des applaudissemens des personnes qui favorisent ce spectacle de leur présence. Chaque jour on variera les représentations, les chants et les vues.

Prix général d'entrée, 50 cents; moitié prix pour les enfans. Les secondes sont reservées pour les personnes de couleur, qui sont prévenues que les esclaves n'y seront jamais admis, comme cela est arrivé une fois par erreur, et l'on n'a rien négligé pour rendre ces places très-commodes pour les spectateurs.

Les esclaves paieront 2 escalins aux troisièmes.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, 17 Avril 1828.—Présent l'Honorable James Pitot.—*Frederick Frey et autres contre Mardochée Souza pour une cession forcée.*—Sur motion de Mr. P. Soulé, avocat des pétitionnaires dans cette affaire et sur enrégistrement de copie des délibérations des créanciers pardevant le notaire public dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers dudit Mardochée Souza senr. et tous autres que cela concerne, déduisent en pleine cour d'ici au 1er. de Mai prochain, les raisons pour lesquelles les dites délibérations ne seraient pas homologuées.

Je certifie l'ordre ci-dessus.

TH. S. KENNEDY.
21 avril—3. Greffier.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

AU moment de partir je prie les personnes qui auront quelque réclamation contre moi, de se présenter chez Mr. J. Guerin faubourg Marigny, rue des Français. Celles qui me doivent sont aussi priées de régler avec Mr. J. Guerin, qui a ma procuration générale.

21 avril. LALAURIE Dr.

Portefeuille perdu.

PERDU—Hier soir, entre l'encoignure de la rue Conti et le Marché, ou du Marché aux environs du Café Davis, un PORTE-FEUILLE de couleur jaunâtre, contenant cinquante piastres en billets de banque et divers autres billets à ordre, comme suit: un de J. P. Plauché échu le 3 Avril, de $111 68 cts. un de Jacques Monfort, 11 Février, de 30; un de J. P. Clément, 7 Nov. de 40; un de J. P. Duval, 7 Nov. 40; un de Jh. Perillac, de 20 et un autre de 10: un de Jacques Liquirsla de $8 62 cts; un de Th. Jourdan, de 25; un bon de Senaer, à vue; un reçu de bons de Dublieux et Co. de 12; divers bons de Godefroi raffineur, montant à 25; ainsi que plusieurs comptes acquittés par le soussigné.

☞ La personne qui l'aurait trouvé est prié de le rapporter à l'encoignure des rues Conti et Levée No. 48. Le propriétaire fera volontiers l'abandon des cinquante piastres, si on l'exigé.

16 Avril. P. D. HENRY.

JEAN DE CURRES—Docteur en médecine et en chirurgie, des colléges de Madrid, et Barcelone, ex-membre résidant de la ci-devant école et société médicale d'émulation de Bordeaux &c. &c. Légalement autorisé pour exercer en tout l'Etat de la Louisiane; a l'honneur d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé sa demeure au coin de la rue Condé et du Maine, vis-à-vis la Pharmacie de MM. Oriol & Co.

Il se fait un devoir d'avertir le public, qu'ayant perfectionné son éducation médicale dans les écoles, et hôpitaux de France; il en possède l'idiôme, presque aussi bien que sa langue natale, et l'Anglais autant qu'il en faut pour être utile aux individus malades de toutes les nations auxquels cette dernière langue est plus familière. 15 avril.